

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE  
14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>)  
Téléph. : CENTRAL 80-82

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR :  
Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.  
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Pour la publicité s'adresser à la Direction  
14, rue Drouot, Paris (9<sup>e</sup>)

## “La Marseillaise”

par M. Alexandre BÉRARD

C'est l'hymne sacré qui entraîne nos soldats dans les combats héroïques, comme il entraînait leurs immortels aïeux de l'an II.

Les accents enflammés de la Marseillaise retentissent des Vosges à la mer du Nord, sonnent la charge contre les tranchées des Barbares. La Marseillaise plane sur toute la muraille des poitrines vaillantes qui défend la Patrie et la Civilisation. Ses couplets sont comme les appels qui promettent la victoire.

Ils sont innombrables, les héros qui sont tombés avec, aux lèvres, l'hymne sacré !

Depuis cent vingt ans, la Marseillaise est le chant de la Patrie et pour le monde entier le chant de la Liberté.

Depuis cent vingt ans, non seulement en France, mais dans tous les recoins du monde, la Marseillaise a été le chant des révolutions libératrices. C'est en la clamant que partout — même sur les rives du Rhin et de la Sprée, sur celles du Danube, en 1848 — les démocraties opprimées se sont efforcées de briser le joug de leurs tyrans, c'est en la clamant que tous les efforts vers la liberté ont été accomplis, que les oppresseurs ont été renversés, sinon menacés.

La révolution turque — désorientée par Enver-Pacha et ses tristes complices — a été faite aux accents de la Marseillaise.

C'est la Marseillaise que chantent Tchèque, Transylvaniens, Trentins voulant secouer le joug de l'Autriche. Vous le verrez ce sera aux accents de la Marseillaise que s'écrouleront, un jour peut-être prochain, en une révolution de justice, le trône des Habsbourg et le trône des Hohenzollern.

La Marseillaise est désormais l'hymne sacré pour tous les Français : nul, sur notre sol, n'oserait protester contre les paroles de Rouget de l'Isle, contre les accents forgés sur les rives du Rhin, et, en août 1792, clamés par les bataillons provinciaux pour renverser la vieille monarchie.

Le chant de la Révolution, c'est le chant de la France, incrusté dans le cœur et dans le cerveau de la France, tant il est vrai que, par l'invincible vérité, la France et la Révolution ne font qu'une même et seule chose — tant il est vrai que la France est le soldat de la Révolution, est l'apôtre du droit et de la liberté, tant il est vrai que c'est dans cette mission sublime que la France puisse se faire.

La France, c'est parce qu'elle est l'apôtre de la Révolution, c'est-à-dire du droit et de la liberté que, dans la titanique guerre actuelle, elle entraîne tous les peuples avec elle contre l'empire germanique.

Ce n'est pas sans luttés, sans contestations que la Marseillaise est ainsi devenue le chant incontesté de la Patrie. La Marseillaise a conquis lentement et sûrement ses droits de cité que, en toute justice et en tout patriotisme, tous les Français devaient lui accorder en un élan de cœur spontané depuis les premières et glorieuses heures de Jemmapes. Oui, pendant plus d'un siècle, des Français ont criminellement insulté à la Marseillaise !

Bien entendu, Napoléon qui, en accaparant pour son ambition l'œuvre victorieuse de la Révolution, égarait la marche de celle-ci, la détournant de sa voie, proscrivait le Chant de l'Armée du Rhin, celui qui avait porté les trois couleurs aux frontières naturelles de la Patrie. La Marseillaise, demanda lui-même à faire résonner ses accents entraînants après le retour de l'île d'Elbe, quand il comprit que pour sauver la France livrée à la ruée de la Sainte-Alliance par sa politique guerrière, il fallait ressusciter l'âme des armées révolutionnaires, se rallier au régime constitutionnel et confier au conventionnel Carnot la défense d'Anvers.

La Marseillaise disparut au désastre de Waterloo pour retentir à nouveau aux journées de juillet 1830 en réveillant la liberté et en redressant le drapeau tricolore.

La monarchie de juillet éteignit sa voix sous les nimbes de la quasi-légitimité : la voix de la Marseillaise sortit des nimbes en février 1848 pour secouer le trône des d'Orléans, voler au delà des frontières, menacer la royauté prussienne et le trône des Habsbourg, libérer la Hongrie, renverser le despotisme pontifical à Rome.

Le crime du 2 décembre la frappa d'un coup fatal avec la liberté et le droit.

En 1870, le second empire, en face des bataillons prussiens menaçants, dut consentir à entendre ses accents, ceux de l'Armée du Rhin lui paraissant enfin insuffisants pour galvaniser l'enthousiasme patriotique de la Nation.

La troisième République, solennellement, consacra la Marseillaise, qu'avait parée d'une auréole de gloire les victoires de la première République ; la troisième République consacra la Marseillaise comme l'hymne national.

Oh ! cela n'alla pas tout seul ! Il y a une trentaine d'années, nos réactionnaires sifflaient la Marseillaise qu'ils appelaient gentiment « un chant d'assassins ».

Rappelez-vous les incidents passés et relisez les vieux journaux.

La raison triompha lentement et avec peine ; mais la raison finit toujours par avoir raison.

Un malin — le premier inventeur du « ralliement » — le cardinal Laviegrerie, fut le premier parmi nos réactionnaires à se « rallier » à la Marseillaise et il fit jouer notre hymne français par la musique des Pères blancs.

Depuis, la Marseillaise a été adoptée par toutes les fanfares des cercles catholiques eux-mêmes.

Tout le monde s'est « rallié » au « chant des assassins ». C'est une consolation pour nous, les républicains, de voir que, après nous avoir insultés ignominieusement on finit toujours par rendre hommage à nos idées : nos ennemis les plus féroces ont fini par reconnaître que les « assassins » qu'entraînaient les accents de la Marseillaise étaient les plus grands soldats de la France, que n'ont égalé que leurs petits fils actuels, les soldats de la troisième République : ils ont adopté le « chant des assassins », comme ils ont rendu hommage à Gambetta, « le fou furieux de 1871 ».

C'est une consolation et c'est un encouragement : toujours servir la justice, la vérité, la liberté, sans se soucier des injures ! L'heure de la pleine lumière finit toujours par venir !

L'heure de la pleine lumière est venue pour la Marseillaise. Ses accents sonnent gigantesques, et dans les rangs de nos soldats et sur les ponts de nos navires, ils retentissent, et dans nos tranchées, où tombent les martyrs, et sur le Bouvet qui sombre comme sombra jadis le Vengeur.

La Marseillaise est au combat : elle sera demain à la victoire. La victoire remportée par les peuples civilisés, la barbarie allemande broyée, la Marseillaise sera l'hymne du monde affranchi !

Alexandre BÉRARD,  
Ancien sous-secrétaire d'Etat,  
Sénateur de l'Ain.

**Patriotisme et publicité**

Nous avons, l'autre jour, dit ici même combien nous avions été surpris de trouver dans l'« Echo de Paris », même sous l'exousse de la publicité, une « note » émanant de la maison Cinzano et Co, de Turin, prise en flagrant délit de « bocho-phobie ».

Aujourd'hui c'est le « Gaulois » qui publie, à son tour, et sans doute dans des conditions similaires, cette même note. Nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il est plutôt paradoxal que ce soit dans les journaux qui manifestent, chaque jour, en de longs articles, un patriotisme intransigeant, que la maison Cinzano a pu trouver ou placer sa « note » soi-disant rectificative, mais qui en réalité ne rectifie rien, ainsi que nous l'avons démontré, documents en mains, l'autre jour.

La bonne foi de nos confrères a-t-elle été surprise ? Nous le voudrions penser, bien que le bruit fait autour de cette affaire ait dû certainement parvenir à leurs oreilles et les faire tenir sur leur garde.

Il est vrai qu'il est des « arguments argentés » auxquels il est difficile de résister. Mais, cependant, un peu de décence devrait être, en ce moment surtout, de rigueur.

**L'Allemagne pirate**

**Le bilan de la semaine dernière**

Deux pièces seulement au « tableau »

On remarquait dans l'assistance : MM. Gaston Doumergue, ministre des colonies ; Antonin Dubost, président du Sénat ; le capitaine du Teil, de l'état-major particulier du ministre de la guerre ; MM. Emile Lombé, Étienne Herbaux, Brindoux, Stéphane Dorville, Charles Roux, Sartiaux, Nobilemar, Doumer, etc., etc.

De nombreuses couronnes avaient été envoyées par : la Banque de France, le Conseil d'administration de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, etc., etc.

Les obsèques de M. Guillaïn, ancien ministre des colonies, ont été célébrées ce matin à onze heures, en l'église Notre-Dame de Passy, rue de l'Annonciation.

Le deuil était conduit par les enfants et petits enfants du défunt.

Le crime du 2 décembre la frappa d'un coup fatal avec la liberté et le droit.

## LA GUERRE

Nouveaux succès français en Woëvre et en Alsace

Sur le Front Occidental

Les Alliés maintiennent intégralement leurs gains et progressent en divers points

**En Belgique**

ATTAQUES ET CONTRE-ATTAQUES ENNEMIES REPOUSSÉES PAR LES TROUPES BRITANNIQUES

Le communiqué de 23 heures mentionne l'échec de deux attaques dirigées par l'ennemi contre les lignes anglaises aux abords de Langemarck dans le secteur nord-nord-est d'Ypres.

Langemarck est un bourg situé à 14 kilomètres d'Ypres sur la route qui relie cette ville à Oostende par Tamrik. De Langemarck se détache une voie moins importante qui se dirige sur Dixmude en passant par la forêt d'Houthulst.

La côte 60 proche de Zvartelen continue à être l'objet de nombreuses et très violentes contre-attaques allemandes. Leur violence, est-elle justifiée dans le communiqué, « paraît s'expliquer par le désir de réparer un échec subi par les communiqués officiels de l'état-major impérial ».

Les pertes de l'ennemi seraient supérieures aux chiffres indiqués hier.

Le correspondant des Daily News dans le nord de la France dit à ce propos que les Allemands auraient jusqu'à présent perdu dans la bataille autour de la côte 60, de six à sept mille hommes. La proportion des tués, ajoute-t-il, est extrêmement importante.

Le communiqué anglais du 21 avril confirme ce qui a été publié par les autres au sujet de cette importante affaire.

On apprendra avec satisfaction, par le correspondant du Times, dans le nord de la France le rôle de l'aviation dans la préparation et la réalisation du combat de la côte 60.

Les aviateurs anglais et français n'ont jamais rendu de plus grands services à l'armée en campagne, dans aucun engagement depuis le début de la guerre, que dans la prise de la côte 60.

**COMMUNIQUÉ OFFICIEL**

TROIS HEURES

Dans la soirée d'hier des engagements assez vifs ont eu lieu en Belgique.

Dans la boucle de l'Yser, au nord de Diemuidre, les troupes belges ont repoussé une attaque dirigée sur le château de Vieoigne et infligé à l'ennemi de fortes pertes.

Au nord d'Ypres, les Allemands, en employant en grande quantité des bombes asphyxiantes dont l'effet a été ressenti jusqu'à deux kilomètres en arrière de nos lignes, ont réussi à nous faire reculer dans la direction du canal de l'Yser vers l'ouest et dans la direction d'Ypres vers le sud. L'attaque ennemie a été enrayée. Une contre-attaque vigoureuse nous a permis de regagner du terrain en faisant de nombreux prisonniers.

Au bois d'Ailly, près de Saint-Mihiel, nous avons, par une attaque à l'Est et à l'Ouest de la position précédemment conquise, pris sept cents mètres de tranchées et fait une centaine de prisonniers, dont trois officiers.

**DERNIÈRE HEURE**

**SUR LE FRONT ORIENTAL**

En Pologne, le calme reste absolu. Le Lokal Anzeiger constate en ces termes l'état de la situation sur ce point : « Le calme règne sur le front du Nord de la Pologne. Le dégel est facile, et l'on ne signale que des duels d'artillerie ».

Rien de très particulier sur le théâtre oriental de la guerre.

L'activité militaire de nos alliés continue à être surtout d'ordre défensif.

**CHEZ LES MINEURS DE GRANDE-BRETAGNE**

Londres, 23 avril. — La conférence de la Confédération des mineurs a voté hier une résolution demandant au gouvernement de convoquer une conférence nationale des représentants des propriétaires des houillères et des ouvriers et s'est ajournée à vingt-quatre heures pour attendre la réponse du gouvernement.

**SUSPENSION DE TRAFIC**

Londres, 23 avril. — On annonce officiellement que le service des passagers et des marchandises entre le Royaume-Uni et la Hollande est suspendu jusqu'à nouvel ordre, mais que des mesures ont été prises pour le transport du courrier.

Par suite de cette interruption de service, dont on ne donne pas la raison, une délégation de femmes anglaises, qui devaient se rencontrer à l'été avec une délégation de femmes allemandes, au Congrès international féministe pour la paix, ne pourra pas partir.

**Bourse de Paris DU VENDREDI 23 AVRIL 1915**

Fonds d'Etats : Français 3 1/2 % 72 85 ; 3 1/2 % 91 65 ; Russe 1894, 76 50 ; 1900, 94 95 ; 1909, 85 ; Extérieure 86 40.

Actions diverses : Crédit Foncier, 715 ; Suez, 4.385 ; Nord-Sud, 112 50 ; Nord Espagne, 365 ; Saragosse, 360 ; Panama, 102 ; Prowodnik, 428 ; Maltzoff, 559 ; Toula, 1.230 ; Tubes de Sosnowice, 425 ; Dnieprowienne, 2.590 ; Russo-Belge, 1.215 ; Donetz, 1.010 ; Monaco, 3.455 ; 15, 705 ; Malacca, 128 50 ; Vins, 119.

Leur adresse et leur audace empêchèrent les aviateurs ennemis de survoler nos lignes et permirent de garder secrets nos préparatifs d'attaques.

Garros était au nombre de ces vigilants aviateurs.

**En France**

SUGGES DEFENSIF EN ARCONNE SUGGES OFFENSIF EN WOEVRE ET EN ALSACE

L'ennemi a prononcé une attaque — d'ailleurs peu importante, nous dit le communiqué — contre celles de nos lignes qui tiennent les hauteurs dominant les ravins de la région nord de la Fontaine-aux-Chânes et sur l'une desquelles se trouve le pavillon forestier de Bagatelle.

Cette attaque fut repoussée.

En Woëvre, nos troupes prirent l'offensive, dans la forêt d'Apremont, au lieu dit « La Tête de Vache ». Le communiqué explique le but de cette opération : « La Tête de Vache formait un saillant dans nos positions qui nous gênait sérieusement ».

Deux lignes de tranchées allemandes furent enlevées d'assaut. Le bulletin militaire ne dit pas si la prise de ces tranchées a entraîné le retrait de l'ennemi et rétabli la rectitude de nos lignes. Il y a cependant tout lieu de le supposer.

En Alsace, notre avance se poursuit sur les deux rives de la Frecht, en amont de Metzler. Sur la rive gauche, cette avance nous rend maître de toute la région qui s'étend au nord-ouest et à l'ouest de la Wurms, affluent de la rive gauche de la Frecht. Sur la rive droite, nous occupons le village de Schlesslech, hâti au pied du versant septentrional du massif de Schempfenoth.

R. L. P.

**A la Commission de l'Armée**

**La proposition Dalbiez-Ponsot**

**La nécessité de la Commission parlementaire**

La Commission de l'armée examine, cet après-midi, la proposition de loi de M. Victor Dalbiez et de M. Georges Ponsot, ayant pour objet une plus complète utilisation des forces mobilisées ou mobilisables et mettant fin au régime de « l'embuscade préméditée ».

La sous-commission chargée d'élaborer un texte a adopté les conceptions qui lui étaient présentées, et a chargé M. Henry Paté d'établir le rapport.

Celui-ci a eu une conversation à ce sujet avec M. Millerand, ministre de la guerre, qui s'est montré favorable au projet, mais a formulé des réserves sur l'utilité de nommer une Commission parlementaire pour surveiller de près l'exécution de la loi.

Or, M. Millerand a sollicité lui-même le contrôle du Parlement dans son dernier discours à la tribune de la Chambre ; il a formellement déclaré que son concours lui était indispensable. Il ne peut donc s'opposer à l'article du projet, qui a pour but de nommer une Commission parlementaire chargée de se rendre compte si toutes les forces mobilisables sont rationnellement employées, cette Commission devant vérifier non pouvant être considérée comme une commission d'enquête ayant des sentiments de défiance contre le ministre de la guerre.

La Commission de l'armée et la Chambre, appelées à se prononcer sur la question, ne manqueraient pas d'adopter l'article de la proposition.

**La réponse américaine au mémorandum du comte Bernstorff**

Washington, 23 avril. — Le public se montre enchanté du ton désagréablement courtois de la réponse que M. Bryan a adressée, au nom du gouvernement des Etats-Unis, au comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne.

Il voit, dans la forme de cette réponse, une véritable riposte, qui laisse supposer que c'est l'ambassadeur, plutôt que le Gouvernement de Berlin, qui serait responsable de l'impertinence du mémorandum.

On ne croit pas que le comte Bernstorff continue à argumenter ; s'il persiste dans ses insinuations, il ne fera que confirmer l'opinion publique dans cette idée que le Gouvernement américain a parfaitement raison.

**M. Wilson lui-même a rédigé la note**

Le président Wilson a révisé personnellement la note, dont il a même rédigé certains passages. L'opinion générale est que le président a établi, avec une admirable précision et une merveilleuse clarté, qui ne laissent place à aucun malentendu, la ligne de conduite que les Etats-Unis « ne dévieront pas d'un quart de pouce ».

Cette note est une réponse douce à une provocation offensante. La question est de savoir comment elle sera acceptée par l'Allemagne.

**ET LA NEUTRALITE ?**

**Un zeppelin signalé au-dessus du territoire hollandais**

Amsterdam, 23 avril. — Un zeppelin a été signalé au-dessus de l'île de Schiermonnikoog. Il dirigé par le capitaine van 't West.

## La Famine à Trieste

Le Peuple se révolte

On crie “Vive l'Italie ! A bas le Gouvernement ! A bas la Guerre !”

**Vivres immangeables**

Une personne venant de Pola assure que les autorités ont détruit 240 quintaux de viandes congelées et 11.000 sacs de farine, qui avaient été reconnus immangeables.

**Un bateau de ravitaillement coulé**

Une dépêche de Trieste au Messagero raconte le fait important qui suit : Un incident des plus graves est survenu au port. Au Molo San Carlo était ancré le bateau « Trieste », de la Société Dalmate Autrichienne. Il était chargé de grains, de riz, de farine, qui devaient être transportés à Cattaro sur les troupes.

Déjà la veille, la fureur populaire avait empêché les soldats de continuer leur chargement, lorsque vers 10 heures du matin, le navire, qui avait emporté 500 tonnes de marchandises, coula à pic.

**Qui a ouvert la valve ?**

Une main avait ouvert une valve et l'eau s'était enfoncée dans la cale. Quand le personnel se rendit compte de ce qui se passait, il était trop tard pour remédier à l'accident. La panique à bord fut extrême, et en peu de minutes, le navire disparut. A midi on ne voyait plus que la pointe des mâts.

**La révolution dans les rues**

Rome, 23 avril. — On mande de Corchiano au Corriere della Sera : Des nouvelles de Trieste affirment que les désordres se sont renouvelés hier. Une foule nombreuse de femmes et d'enfants ont parcouru les rues avec l'intention de dévaliser les magasins et, devant leurs menaces furieuses, la police se reconnaissant impuissante à les contenir, les commerçants ont dû fermer leurs boutiques.

Des arrestations nombreuses ont été opérées.

L'aspect de Trieste est désolé : les cafés, les boutiques sont tous fermés. Des bandes de femmes et d'enfants continuent à parcourir les rues, criant : « A bas la guerre et Vive l'Italie ! », lançant des pierres dans les fenêtres des édifices publics.

La situation est critique, on craint des troubles graves.

**Le lieutenant-général exhorte au calme**

D'après le Secolo, le lieutenant-général a publié un manifeste exhortant la ville au calme et avisant les habitants qu'il allait pourvoir à leur ravitaillement. Dans une seconde proclamation, il ordonnait aux commerçants de fermer leurs magasins.

Ces paroles du lieutenant-général, ajoutées à notre confrère italien, ne servent absolument à rien. Désormais, l'agitation ira en augmentant et rien ne pourra l'arrêter.

**Le voyage du Citoyen Morgari à Paris**

**Des déclarations**

Sous le titre : « Pourquoi M. Morgari a-t-il été à Paris », un grand journal de Milan reproduit une conversation que le leader socialiste italien aurait eu, à Paris, avec le correspondant de la « Tribuna » :

— Je me trouve à Paris parce que j'ai été chargé, par le parti socialiste italien, de m'entretenir en assemblée avec les représentants des partis socialistes de toute l'Europe et avec le Bureau socialiste international, de la situation de la Belgique et de la Hollande, et qui vient d'être transféré à La Haye, à cause des événements dont souffre la Belgique.

Nous avons le désir de faire revivre l'Internationale socialiste qui n'est pas détruite, certes, mais est réduite à l'inertie par suite du désaccord et de l'impasse entre les représentants socialistes des nations belgiques et hollandaises.

Après un échange de vues entre les directeurs des partis socialistes français et M. Emile Vandervelde, du parti ouvrier belge, il a été décidé que le parti ouvrier belge ne pourra pas se dispenser de l'opportunité d'une convocation de Congrès ou de sa préparation.

« De fait, conclut M. Morgari, l'état d'âme réciproque des socialistes français et allemands a rendu irréalisable l'idée d'un congrès général de l'Internationale. »

De ces déclarations, rapprochées de la note publiée par la Commission administrative permanente du Parti socialiste, au sujet de la visite du citoyen Morgari :

La Commission administrative permanente s'est entretenue à sa séance du lundi 19 avril avec le citoyen Morgari, député et représentant du Parti socialiste italien. Après un échange de vues sur les projets de convocation et d'un congrès des sections socialistes des pays neutres d'une réunion plénière du Bureau socialiste international, la Commission a confirmé ses décisions antérieures.

Représentant un Parti dont la nation est belligère, la C.A.P. laisse aux sections des pays neutres le soin de juger si une réunion de leur parti présente en ce moment le caractère de l'opportunité et de l'utilité.

Relativement à une réunion du Bureau socialiste international, la C.A.P. se prononce à nouveau très fermement pour la négative, une telle réunion, dans les circonstances actuelles, n'est pas possible matériellement et n'est pas souhaitable moralement. Comme la C.A.P. l'a déjà formulé, sa tenue traiterait l'ennemi même du but que poursuit se proposer ses partisans les mieux intentionnés.

A cette séance de la Commission administrative permanente assistait, avec la plupart des membres de la Commission, le citoyen Emile Vandervelde, du Parti ouvrier belge.

Le secrétaire : Louis DUBREUIL.

**En reconnaissance**

Pesaro, 25 avril. — La nuit dernière, un aéroplane muni de puissants rétrotracteurs est passé au-dessus de notre ville. Tout le monde croyait qu'il s'agissait d'un appareil militaire italien, mais après enquête, on apprit qu'aucun aéroplane n'était sorti du hangar. C'est donc un aéroplane autrichien qui est venu explorer notre côte.

**Demain : 4 PAGES**

Un article de M. Camille PELLETAN Ancien Ministre Sénateur des Bouches-du-Rhône

**Notre Enquête sur la Cocaine**

Comment l'on doit poursuivre les marchands et soigner les victimes de la « Gueuse Blanche »

Nous avions dit que l'opinion publique s'étonnait des scandales condamnés de la cocaïne et réclamait, contre les marchands de poison, des sanctions sévères. Il est évident que la condamnation dérisoire de Jarzuel, l'arrestation des trafiquants de la cité du Midi, et la fermeture du Jardin des Contemplations n'ont pas apaisé la légitime indignation de la population parisienne. On empoisonne encore à Montmartre. Un bon coup de balai est nécessaire aux environs de la place Blanche. Il faut nettoyer la Butte.

**Au Palais de Justice**

Nous avons vu la bonne fortune de rencontrer un magistrat qui jugea plusieurs procès où la « coco » joua un grand rôle.

— Quels sont les moyens de répression dont dispose la justice ?

— A l'heure actuelle, leur insuffisance est flagrante pour enrayer le fléau. La loi du 19 juillet 1857 permet d'infliger aux vendeurs de substances vénéneuses des amendes variant entre 100 et 3.000 francs. Je vous signale également, dans le même but, l'ordonnance du 29 octobre 1848 et le décret du 8 juillet 1850.

Enfin, un décret spécial contre l'opium et ses extraits a été pris le 1<sup>er</sup> octobre 1908. Ce décret, à mon sens, incomplet, n'atteint pas la morphine et les autres dérivés de l'opium. Remarque cette paradoxale bizarrerie. Vous vous rendez compte ?

Si l'un de vous offre aux autres — même à titre absolument gratuit — une pipe d'opium, il tombe sous le coup de la loi et peut être puni sévèrement. Mais si, au lieu de cette drogue, il vous offre une prise de cocaïne, aucune disposition légale ne pourra l'atteindre. Il suffirait de faire un règlement pour frapper avec une sévérité égale opiomanes et cocaïnomanes.

**Au Ministère de l'Intérieur**

La nécessité de ce règlement s'impose. Nous savions qu'il était question, ces temps derniers, en raison de l'extension des poisons, de préparer un décret qui mettrait fin au trafic de tous les toxiques. M. Bri-

